



Ouvrir une porte sur passage commun (copropriete)

Par **chezflo**, le 19/11/2014 à 11:39

Bonjour,

J'ai ouvert une porte sur un mur existant(en pleine propriété) sur un passage commun en copropriété il y a 10 ans. Le copropriétaire n'a fait aucune objection a cette époque. Aujourd'hui, il me dit que je n'avais pas le droit ? Merci de votre aide.
Cordialement.